



Appel à témoin : Y'a-t-il un Maire-Président dans nos collectivités ?

Lundi 21 novembre 2022, nous étions près de 150 agents à investir le hall de la Mairie, pour porter à la connaissance du Maire-Président les revendications.

Jeudi 24 novembre 2022, une étape supplémentaire était franchie, puisque ce sont plus de 200 agents venant de différents services qui se sont réunis sur le parvis de la Mairie.

Comme seule réponse à la mobilisation, Monsieur le Maire-Président ferme les portes de la Mairie et aux revendications !

Monsieur le maire-président reste sourd aux revendications, à savoir :

- **L'augmentation du régime indemnitaire de 150 euros (IFSE).**
- **Un réel 13^{ème} mois.**
- **L'arrêt des suppressions de postes.**
- **L'arrêt des externalisations.**
- **Augmentation de la valeur du chèque déjeuner et une meilleure participation de l'employeur.**

Lors du dernier Comité Technique la collectivité nous a annoncé une augmentation de la participation à la protection sociale complémentaire (mutuelle et prévoyance) de 2€ qui ne couvrira pas l'augmentation de 12% pour la santé et 7% pour la prévoyance au 1^{er} janvier 2023.

En mai 2022, les territoriaux de Tours ont obtenu par la grève reconductible :

- *300 € net de prime exceptionnelle.*
- *une revalorisation significative de l'IFSE pour toutes les catégories.*

Nous appelons l'ensemble des agents de toutes les directions, à rejoindre le mouvement sur la base des revendications communes et sectorielles, dès lundi 28 novembre à 12h00 sur le parvis de la Mairie et à 17h45, afin de se faire entendre au conseil municipal.

Sans réponses du Maire-Président, aux revendications formulées par les agents, nous n'aurons d'autre choix que de préparer la grève reconductible.

Un préavis de grève a été déposé pour la période du 21 novembre 2022 au 30 décembre 2022